FRC 7998

Case
FRC
16471

JUSTIFICATION
DES
GARDES DU CORPS
DU ROI;

ET DÉTAIL TRÈS-EXACT DE CE QUI LEUR EST ARRIVÉ A VERSAILLES.

Par M. le Chevalier DE COMEYRAS.

1789.

THE NEWBERRY
LIBRARY

JUSTIFICATION

DES

CAUSES DU CORPS

DU ROI.

JUSTIFICATION
DES
GARDES DU CORPS
DU ROI;

Et détail très-exact de ce qui leur eſt arrivé à Verſailles.

SI jamais Corps ou particulier a eu lieu de ſe plaindre, c'eſt bien celui des Gardes du Corps du Roi, dont je vais prendre la défenſe, moins cependant en qualité d'ancien Camarade, qu'en bon Citoyen dont j'ai donné des preuves des plus authentiques dans ce moment de troubles & de calamités qui accablent la France, & pendant lequel on lui impute les calomnies les plus grandes & les plus invraiſemblables. C'eſt ce que je vais prouver à tous ceux qui daigneront donner un peu d'attention à ce que je vais dire pour ce Corps qui a donné, dans toutes les occaſions, les preuves les plus éclatantes de bravoure, d'honnêteté, & de véritable patriotiſme.

La premiere cauſe ſans doute de ſon malheur eſt le dîner qu'il a donné au Régiment de Flandres, où furent invités les Officiers de tous les Corps qui étoient à Verſailles. L'on ne peut ſavoir s'il y avoit d'autres intentions que celle qui eſt d'uſage dans les garniſons, que le plus ancien, ou celui qui y réſide, donne à manger à celui qui paſſe ou qui arrive; mais je ſuis ſûr que ce qui forme le Corps, qui ſont les Maréchaux de Logis, Brigadiers & Gardes, n'en étoient point inſtruits; ils ſont trop ſubalternes à la cour, pour qu'on leur ait fait part d'autres intentions, s'il y en avoit. Le Roi, la Reine, & toute la Famille Royale, comme on le ſait, les honorerent de leur préſence, &, comme de raiſon, leurs ſantés y furent célébrées. L'on ajoute même, ce qui auroit irrité à juſte titre la Nation, que la cocarde nationale y fut foulée aux pieds; je puis aſſurer, en ayant fait moi-même des reproches à un Garde du Corps de ma connoiſſance, le ſurlendemain de ce fatal dîner, qu'il me répondit que c'étoit un Officier d'un autre Corps que du ſien, qui, dans l'ivreſſe du plaiſir qu'il avoit d'avoir l'honneur d'y voir toute la Famille Royale, ou peut-être d'un peu

de vin, avoit dit seulement, point de *cocarde rouge*, nous ne reconnoissons & ne voulons en avoir que de blanches ; & toute la compagnie y souscrivit. C'est sans doute un grand reproche qu'on peut leur faire ; mais les Gardes du Roi ne sont point les auteurs de cette offense à la Nation, & tous les autres sont pour le moins aussi coupables qu'eux ; & cependant ce n'est qu'à eux que l'on en a voulu, & auxquels l'on en veut encore : je pense que tout ce qu'il y a d'honnête Citoyen leur rendra la justice qui leur est due à cet égard.

Nous voici actuellement à la suite tragique de ce crime que l'on a regardé comme de lèze-Nation. Le Lundi d'après, l'on fut prévenu à Versailles qu'il arrivoit de Paris à Versailles une troupe innombrable d'hommes, précédée de beaucoup de femmes. Le Corps des Gardes du Roi, qui étoit la Cornette, eut ordre de monter à cheval, & fut se mettre en bataille dans la place d'armes, faisant face à l'avenue de Paris. Il avoit sur sa droite la troupe nationale de Versailles, & le Régiment de Flandres sur sa gauche. Arrivent d'abord environ cinq à six cents femmes qui demandent à monter au Château, & voulant absolument parler au Roi. Le Commandant leur répond qu'il n'est pas possible

de leur permettre d'y monter en auſſi grand nombre, mais que ſi elles veulent y aller en députation, il leur permettra. Il s'en détache ſept à huit; les Gardes du Roi ouvrirent leur troupe, & elles monterent au Château juſqu'à l'Œil-de-Bœuf, où, comme on le ſait, M. le Comte de Saint-Prieſt fut leur parler de la part du Roi. Elles s'en retournerent contentes, criant vive le Roi, embraſſant ſes Gardes dans leur ſalle, & rejoignirent auſſi-tôt leurs camarades. Après leur départ, l'on crut que tout étoit fini, & que l'on ſeroit tranquille; mais on s'eſt trompé; car un coup de fuſil parti de la droite des gardes du Roi, caſſa un bras à un Lieutenant de la Compagnie de Noailles, qui ayant empêché un Soldat de la troupe nationale de Verſailles d'entrer dans la cour des Miniſtres, le reçut par derriere, allant rejoindre ſon poſte. Ce fut là le ſignal du carnage; ces femmes s'approcherent de la troupe des Gardes du Roi, leur reprochant d'avoir tiré un coup de fuſil, en leur diſant mille invectives. Ils eurent beau les aſſurer que c'étoit à tort qu'on les en accuſoit, & pour leur prouver qu'ils ne vouloient pas leur faire du mal, ils remirent leur ſabre dans le fourreau. C'eſt dans ce moment cependant qu'on les

accuſe d'avoir ſabré une femme ; & c'eſt ſi peu vraiſemblable, que ſi cela fût arrivé, très-certainement les brigands (car c'eſt ainſi qu'on peut appeler les hommes qui étoient avec elles, armés de toute maniere, car la troupe de Paris n'étoit pas encore arrivée) auroient certainement tiré ſur les Gardes du Roi, voyant un des leurs, ſur-tout une femme, bleſſée ou tuée par eux ; mais il n'y eut pas dans ce moment un ſeul coup de fuſil de tiré, que celui dont je viens de parler ci-deſſus ; & comme il étoit nuit, les Gardes du Roi ſe retirerent, & ceux qui alloient à leur Hôtel reçurent par derriere une bordée de Mouſqueterie de ſoixante-dix ou quatre-vingts coups. J'en ai vu pluſieurs dangereuſement bleſſés, & un Maréchal de Logis de la Compagnie de Noailles, qui fermoit la colonne, eut ſon cheval tué ſous lui, en deſcendant la rampe. Perſonne n'ignore qu'il y en a eu de tués.

Sur les onze heures arriva la troupe nationale de Paris, & un détachement d'environ quinze cents ſe rendit à l'Hôtel des Gardes du Roi, dont il trouva les portes toutes fermées. Le Commandant ſe préſenta à celle du côté du Corps-de-Garde, & il pria qu'on la leur

ouvrit, pour recevoir & loger sa troupe. Le Brigadier commandant les huit Gardes de piquet à l'Hôtel, alla en demander la permission à M. de Saint-Georges, Lieutenant de la Compagnie de Noailles, qui commandoit dans l'Hôtel. Cet honnête Officier descendit de sa Chambre, pour aller au devant du Commandant; il fit entrer toute sa troupe, ordonna aux Traiteurs de l'Hôtel de leur donner à manger tout ce qu'il pourroit, lui fit donner des lits & tous les matelas qui étoient à sa disposition, & emmena souper & coucher chez lui le Commandant. Le lendemain, sur les cinq heures du matin, les Gardes du Roi, qui étoient en très-petit nombre dans l'Hôtel, voyant la troupe nationale s'assembler dans les Cours, désirant monter au Château pour se joindre à ceux qui y étoient de service, prierent le Commandant de vouloir bien leur donner une escorte pour les y accompagner. Toute la troupe les suivit, mais ils ne purent les emmener jusques dans l'Œil-de-Bœuf, pas même aux Appartemens. Il est inutile de dire les traitemens qu'ils éprouverent de ces brigands, qu'ils rencontrerent dans la Cour des Ministres: personne ne les ignore.

Ce ne fut qu'un prélude de la guerre que

l'on avoit déclarée à ce respectable Corps, & si injustement. A six heures du matin, quoique l'on eût pris la précaution de fermer toutes les grilles des Cours, celle des Princes se trouva, je ne sais comment & par qui, ouverte. Cette troupe de brigands étoit entrée par-là, & passa par la Cour royale pour entrer au Château par le grand escalier; elle ne trouva d'autre résistance que quatre Gardes du Roi, tous ceux qui y étoient de service ne s'étant pas couchés, qui s'opposerent dans l'escalier pendant quelque temps à leur entrée chez le Roi, disant qu'ils vouloient lui parler. Ils eurent beau leur dire que Sa Majesté n'étoit pas encore levée, tout cela fut inutile; un des quatre fut tué d'un coup de lance à la tête. Ces braves & prudens Militaires leur dirent que, malgré qu'ils eussent tué un de leurs camarades, ils ne leur feroient pas de mal, & mirent leur mousqueton la crosse à terre, pour le leur prouver; mais ils furent obligés de céder à la force, & de remonter à leur salle. Ces malheureux les suivirent, entrerent d'abord dans la grande, & égorgerent la sentinelle, avec plusieurs autres sans doute qui ne s'étoient pas encore retirés à l'Œil-de-Bœuf, pour être plus près de leur Maître; car l'on m'a assuré

que cette salle étoit teinte de sang. Ils vont à l'Œil-de-Bœuf, que les Gardes du Roi avoient bien fermé, les deux autres portes ayant été forcées; enfin arrivent ces braves, généreux & reconnoissans Grenadiers (1), ci-devant Gardes Françoises; ils leur demandent d'entrer, les assurant qu'ils étoient de leurs amis. MM. de Schevanes & de Montalais, Maréchaux de Logis, qui étoient plus près de la porte, leur répondirent: Nous vous ouvrirons, pourvu que vous nous répondiez du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin, qui sont ici, ce qu'ils firent aussi-tôt en se présentant à eux pour se sacrifier; mais ces braves Grenadiers leur renouvellerent que c'étoit pour les sauver. Que l'on se fasse ici un tableau de ce qui seroit arrivé, si ces généreux Soldats ne fussent venus au secours de ces braves & fideles Officiers, qui étoient résolus, si l'on eût forcé aussi ce poste, de se retirer dans l'appartement de leur Maître! Je n'ose le dire, ma plume même s'y refuse, & je m'arrête là.

(1) Il est bon d'observer que ces Grenadiers avoient su que leurs camarades qui avoient resté des derniers à Versailles, avoient été sauvés dans leur Pavillon par deux Gardes du Roi, les ayant prévenus qu'on devoit y mettre le feu.

Il eſt inutile que je parle des horreurs & des pillages que l'on a commis à l'égard de ces braves gens ; elles font dreſſer les cheveux de toute ame honnête & ſenſible ; d'ailleurs, perſonne ne les ignore ; & s'il n'y en a pas eu davantage, ils en ſont redevables à toute la troupe de la Garde Nationale Pariſienne. Je les ai entendus leur en faire les plus vifs remerciemens, & elle mérite à cet égard les plus grandes louanges ; ceux qui me feront l'honneur de donner quelque attention à ce que je viens de dire, peuvent être aſſurés que c'eſt dans la plus exacte vérité ; je le tiens de témoins oculaires, dont même il y en a qui ne ſont pas du Corps. Il y en a un de ceux qui étoient à l'Hôtel, qui, s'étant refugié dans le Parc, ſe voyant pourſuivi par trois de ces brigands, en tua un d'un coup de mouſquet, & les autres le laiſſerent aller. Je crois que perſonne ne trouvera que très-naturelle cette défenſe, pour éviter peut-être une mort ignominieuſe.

D'après cela, mes chers Concitoyens, peut-on en vouloir, comme je l'ai entendu, à une troupe qui, jointe à celles que l'on a réformées (& c'eſt là que j'ai vu commencer le délire dans lequel nous ſommes), ſi elles

n'ont pas été victorieuses, n'ont laissé aux ennemis que le triste honneur du champ de bataille dans celles où elles ont donné qui devoient décider du sort de la France; tous ceux qui connoissent tant soit peu l'Histoire, sont forcés d'en convenir; & dans cette occasion, qui certainement étoit la plus périlleuse où ce Corps se soit trouvé, puisqu'ils étoient convenus de ne point tirer, quel est l'autre Corps, qui se trouvoit à Versailles destiné sur-tout pour la Garde de Sa Majesté, qui leur a donné du secours? pas un seul, j'ose le dire. Tout bon François ne devroit jamais l'oublier, le Roi particulierement, ainsi que toute la Famille Royale, leur en ont témoigné leur reconnoissance & leur sensibilité, ainsi qu'à ceux qui ont pu avoir l'honneur de les suivre à pied ou à cheval jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, & de là aux Tuileries. M. de Montalaïs, dont j'ai déjà parlé, qui a quarante-cinq ans de service, n'a pas quitté le carrosse de la Famille Royale.

D'après cela, je le répete, mes chers Concitoyens, peut-on reprocher quelque chose à de si braves Romains? S'il y avoit quelque projet pour faire partir le Roi de Versailles, & qu'il y eût des personnes inscrites pour se

joindre à eux, comme on le dit, ils l'ignoroient sûrement, & ils n'étoient pas de ce mystère. Personne n'auroit pu leur faire un crime de le suivre; ils n'auroient fait que leur devoir, ignorant ce qu'on vouloit faire.

Revenez-donc à leur égard, & soyez assurés que la Nation & le Roi, que nous aimons tous, ne peuvent compter sur aucun Corps comme celui-là, par sa composition.

Ils gémissent depuis long-temps, comme les trois quarts de la Nation, sous le joug du despotisme; ils l'ont témoigné par le Mémoire qu'ils ont donné à Sa Majesté & à l'Assemblée Nationale, dont tous les Aristocrates les ont beaucoup blâmés, sur-tout d'en avoir donné un à l'Assemblée Nationale, à laquelle ils ont donné par-là, comme dans toutes les autres occasions, des preuves de leur profond respect & de leur entiere confiance. Ainsi, ce seroit la plus grande des injustices, que de ne pas les regarder comme de bons Citoyens.

A la fin de mon récit, j'apprends qu'un homme, vêtu d'un uniforme de la Garde Nationale de Paris, faisant partie de l'avant-garde des femmes, chercha à forcer la troupe

des Gardes du Corps. Cet homme, pour mieux tromper leur vigilance, parut adopter les moyens de négociation que ces MM. employoient vis-à-vis des femmes qui demandoient à hauts cris du pain. Ce compagnon des séditieuses qui avoient menacé plusieurs Gardes de leurs couteaux, les harangua, & faisant des gestes & des mouvemens pour les retenir, il s'ensuivit un dérangement dans la partie de l'escadron où étoient MM. Desavonieres, Lieutenant, & de Montesquiou, Garde du Roi. Alors cet homme se démasquant, mit le sabre à la main, & en menaça M. de Montesquiou, qui étoit au second rang. Par un mouvement naturel, il fit reculer son cheval, & se mit en état de parer le coup de sabre dont la pointe l'approcha à quatre doigts. Cet homme pénétra alors derriere l'escadron, prit sa course du côté du Corps-de-Garde de la Milice Nationale de Versailles. M. de Montesquiou, qui croyoit de son devoir d'arrêter cet homme, le poursuivit, & lui appliqua deux coups de plat de sabre sur les épaules, en le sommant de s'arrêter, ce qu'il fit en effet, mais en venant comme un furieux sur son cheval.

M. Desavosnieres, qui suivoit M. de Mon-

teſquiou auſſi le ſabre à la main, ſe porta en avant, & en appliqua un coup ſur la tête de cet homme, qui ne toucha que la corne de ſon chapeau. Mais M. de Monteſquiou, qui venoit de courir les plus grands riſques, par une récrimination naturelle, lui appliqua deux coups de ſabre ſur le haut de la tête, qui n'ont pu faire que des contuſions, ſon ſabre ainſi que ceux de toute la troupe n'ayant point le fil. Cet homme ſe ſauva pour lors à toutes jambes dans la Guinguette la plus voiſine du Corps-de-Garde, & en ferma la porte ſur lui. Ces Meſſieurs revinrent au petit pas reprendre leur rang, & ce fut là que ce Lieutenant de la colonne de Noailles reçut le coup de fuſil au bras. On aſſure que M. Deſavonieres eſt mort le 16 octobre.